

Conditions générales de vente

Article 1 : commande

La commande sera enregistrée après réception par courrier postal ou fax du devis daté, signé, précédé de la mention manuscrite « BON POUR ACCORD », accompagné du règlement selon les conditions indiquées sur celui-ci.

En cas de règlement par chèque, veuillez le libeller à l'ordre de UNIFORMES DIFFUSION.

Un RIB peut vous être fourni pour tout règlement par virement bancaire, sur simple demande au 03.60.97.08.66 ou par email à contact@uniformesdiffusion.com.

UNIFORMES DIFFUSION se réserve le droit de refuser d'honorer toutes commandes, notamment celles pour lesquelles l'acheteur ne présenterait pas de garanties de paiement suffisantes.

Article 2 : Tarifs

Les prix sont fixés en fonction des articles décrits dans notre catalogue, du choix des tissus mais surtout de la qualité de notre fabrication.

Ils s'entendent hors taxes et le taux de TVA actuellement en vigueur est de 19.6%.

Nos tarifs peuvent être révisés à tout moment.

Article 3: Conditions de règlement - transports

① Pour toutes commandes inférieures ou égales à 1000€ HT :

-Règlement de la totalité des sommes dues à la commande.

② Pour toutes commandes inférieures ou égales à 3000€ HT :

-70% de la totalité à la commande.

-30% à la livraison.

③ Pour toutes commandes inférieures ou égales à 5000€ HT :

-50% de la totalité à la commande.

-50% à la livraison.

④ Pour toutes commandes supérieures à 5000€ HT :

-40% de la totalité à la commande.

-60% à la livraison.

Pour les particuliers, conformément aux articles du Code de la consommation : Article L121-20 (délai de rétractation). Le consommateur dispose d'un délai de sept jours francs pour exercer son droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités, à l'exception, le cas échéant, des frais de retour. Le consommateur peut déroger à ce délai au cas où il ne pourrait se déplacer et où simultanément il aurait besoin de faire appel à une prestation immédiate et nécessaire à ses conditions d'existence. Le délai mentionné à l'alinéa précédent court à compter de la réception pour les biens ou de l'acceptation de l'offre pour les prestations de services.

Les frais de ports sont à la charge exclusive de l'acheteur et en sus du montant total de la commande.

Pour tout envoi de commande morcelée, l'acheteur en sera avisé et les frais de chaque expédition en à sa charge.

Les marchandises voyagent aux risques et péril du destinataire quel que soit le mode de transport.

Les marchandises vendues demeurent la propriété de UNIFORMES DIFFUSION jusqu'au paiement intégral des sommes dues par le Client.

En cas de retard de règlement et après mise en demeure restée vaine, d'avoir à s'exécuter sous 8 jours, les sommes échues porteront, de plein droit, à compter de l'échéance de la facture, intérêts de retard au taux conventionnel égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majorée de 7 points de pourcentage (article L441-6 du Code de commerce).

Le défaut de paiement à l'échéance fixée entraînera de plein droit, après mise en demeure restée vaine d'avoir à s'exécuter sous 8 jours, l'exigibilité à titre de clause pénale d'une indemnité égale à 20% des sommes dues, sans préjudice des intérêts conventionnels.

Tous les frais de procédure engagés par UNIFORMES DIFFUSION en vue de recouvrer les sommes dues par le Client seront à la charge exclusive de ce dernier.

Article 4 : livraison

Les délais de livraison sont de 4 à 10 semaines. Ce délai court à compter de la réception du règlement de l'acompte par UNIFORMES DIFFUSION.

Les délais de livraison sont donnés à titre purement indicatif et leur non respect ne peut en aucun cas donner lieu à la résiliation de la commande ou au paiement de dommages et intérêts.

Article 5 : réception de la commande

5-1 : Sans préjudice des dispositions à prendre vis-à-vis du transporteur, les réclamations sur les vices apparents ou sur la non-conformité de la marchandise commandée, doivent être formulées par écrit à UNIFORMES DIFFUSION, dans les 8 jours de la réception de la marchandise.

5-2 : Il appartient à l'acheteur de fournir toutes les justifications quant à la réalité des vices ou anomalies constatés. Il devra laisser à UNIFORMES DIFFUSION toute facilité pour procéder à la constatation des ces vices ou pour y porter remède.

Article 6 : Retour – Modalités

Les frais et les risques du retour (échantillon, vestiaire essayage, articles non conformes, etc...) sont toujours à la charge de l'expéditeur. Uniformes DIFFUSION se réserve le droit de facturer les articles envoyés en cas de perte, ou de non retour des articles envoyés qui est sous l'entière responsabilité de l'expéditeur.

- Aucun retour de marchandise ne sera accepté après un délai de 8 jours suivant la date de réception de la dite commande.

- Dans tous les cas, la marchandise sera facturée.

- Tout article modifié ou transformé, ou simplement abîmé ne sera ni repris, ni échangé.

Article 7 : Retour – Conséquences

7-1 : Toute reprise acceptée par UNIFORMES DIFFUSION, fera l'objet d'un avoir au profit du destinataire après vérification qualitative et quantitative des produits retournés. Les avoirs ont une durée de validité de 3mois à compter de leur date.

7-2 : En cas de vice apparent ou de non-conformité de la marchandise livrée dûment constatés par UNIFORMES DIFFUSION dans les conditions prévues à l'article 5 « réception » des présentes conditions générales de ventes, l'acheteur pourra obtenir le remplacement gratuit ou le remboursement de la marchandise commandée. En aucun cas, le client ne pourra prétendre à des dommages et intérêts.

Article 8 : Attribution de juridiction

En cas de litige de toute nature, pouvant intervenir entre les parties, découlant de l'interprétation et/ou de l'exécution du présent contrat, et qui n'aurait pu être réglé par voie amiable, les parties donnent compétence aux tribunaux de Beauvais.